

DEUX PRINCES OTTOMANS

À LA COUR D'ÉGYPTE⁽¹⁾

PAR

GASTON WIET.

Derrière la Citadelle, à la pointe sud-est, au bas du raidillon qui donne accès au sommet du Mokattam, se dresse un petit édifice, auquel une coupole surhaussée procure un aspect curieux. Un bandeau épigraphique court sur la façade, et le passage suivant peut attirer notre attention⁽²⁾ : « Le sultan a envoyé l'armée égyptienne en Asie Mineure pour repousser les légions de l'ennemi. Quand les deux armées se furent rencontrées, les soldats égyptiens se jetèrent sur les ennemis comme des lions intrépides, au point que la terre, si vaste qu'elle soit, leur devint trop étroite et qu'il ne leur resta d'autre issue que la fuite. Alors ils s'enfuirent, comme des onagres effarouchés s'enfuient devant un lion. Leur général en chef et plusieurs officiers sous ses ordres tombèrent aux mains des vainqueurs et la chair de leurs morts rassasia les hyènes, les loups, les vautours et les aigles. Les prisonniers, chargés de chaînes et de carcans, avec leurs étendards tournés la pointe en bas, furent traînés devant Sa Majesté, dans la cour royale. Ce fut un jour inouï dans les annales des rois passés. »

Par sa teneur, ce texte est unique dans l'épigraphie égyptienne, si riche pour l'histoire des institutions. Il est extrêmement difficile à déchiffrer, écrit dans une langue précieuse, et on ne saurait l'interpréter comme un bulletin de victoire : nous venons de voir qu'il est sculpté sur un monument modeste, édifié à l'écart, loin des passants. Ajoutons que le fondateur était un fonctionnaire du cadre diplomatique, l'introducteur des ambassadeurs : ses traditions de carrière auraient dû le prédisposer

⁽¹⁾ Communication présentée en séance du 7 février 1938.

⁽²⁾ VAN BERCHEM, *Corpus inscriptionum arabicarum*, I, p. 548.

à un langage plus circonspect. En forçant quelque peu la note, on penserait à y voir le soulagement d'une conscience, une sorte de confession, publique sans doute, mais entourée d'une certaine discrétion, comme si l'intéressé n'avait pas voulu heurter l'opinion ou gêner l'État.

Nous ne saurions, en tout cas, trouver de meilleure préface à la notice qui va suivre. Ce glorieux communiqué est énigmatique, en effet, si on le confronte avec la tendance des sphères officielles. Le commentaire qu'en a donné van Berchem n'explique pas son côté politique et nous avouons ne pas avoir mieux réussi que lui : nous voulons, tout au moins, préciser qu'il soulève un problème à résoudre. Il conviendra de trouver la raison de ce mémorial belliqueux, mais soigneusement caché, dû à l'initiative d'un fonctionnaire obscur⁽¹⁾.

Cette inscription, datée de l'année 1496, est postérieure de dix ans à la victoire qu'elle commémore et précède de vingt ans la catastrophe finale, l'effondrement du régime mamlouk sous la ruée ottomane.

Durant les deux derniers grands règnes, ceux de Kaïtbay et de Kansouh Ghawri, la chancellerie mamlouke est hésitante, influencée par les événements les plus lointains, qui affectent l'Égypte dans ses sentiments ou dans ses intérêts. Nous classons dans la première catégorie la prise de Grenade par les Espagnols et l'ascension de la Maison Séfévide de Perse, et nous n'avons pas besoin d'insister sur la découverte de la route du Cap de Bonne-Espérance, qui allait provoquer la ruine économique du pays.

Si l'on excepte le conflit de 1485-1491, l'empire des Mamlouks entretint des relations amicales avec la Puissance ottomane : les victoires turques furent fêtées solennellement au Caire au même titre que les joies nationales. De son côté, la diplomatie ottomane se donna pour mission d'endormir l'Égypte et ne parut pas tenir compte des incidents dont nous allons parler⁽²⁾.

Ce fut par générosité que l'Égypte accueillit à deux reprises un prince

⁽¹⁾ Je n'ai pas été plus heureux que van Berchem et je ne puis que donner sa référence, insignifiante d'ailleurs. (IBN IYAS, II, p. 204; éd. de Leipzig, III, p. 175.) Une allusion à son père : SAKHAWI, p. 265.

⁽²⁾ Voir les annexes, I.

révolté contre le sultan de Constantinople, mais cette attitude fut d'une belle imprudence. Ces épisodes eurent des répercussions en Europe et, pour ce fait, sont bien connus. Nous voulons en examiner ici l'aspect proprement égyptien, à l'aide d'un historien arabe, dont le texte n'est à notre disposition que depuis quelques années.

*
* *

La Cour du Caire fut informée par message, en avril 1481, de l'arrivée à la frontière cilicienne d'un prince ottoman nommé Djumdjuma, frère du sultan Bajazet II, lequel venait de monter sur le trône. Le sultan Kaïtbay lui accorda l'autorisation de venir au Caire avec sa suite : des dispositions furent prises pour faciliter son voyage et assurer sa sécurité⁽¹⁾. Il s'agissait du prince Djem⁽²⁾, qui avait disputé le trône à son frère et avait dû s'enfuir après sa défaite. Puisque notre historien le nomme Djumdjuma, un surnom, ajoute-t-il, nous ne sommes plus étonnés que les chroniques occidentales l'appellent Zizim⁽³⁾.

« Les gouverneurs d'Alep et de Damas n'omirent rien pour faire oublier à Djem ses malheurs; à Damas, il fut logé, avec les trois cents personnes de sa suite, au Palais Bigarré », qui servait de résidence sultanienne. « Après y avoir séjourné pendant sept semaines, il visita Jérusalem et Hébron⁽⁴⁾ ». En septembre, Djem parvenait à Gaza, et le mois suivant, un haut fonctionnaire lui ménageait à Belbeis une splendide réception. Lors de son arrivée à Mardj, dans la banlieue nord du Caire, tous les officiers

⁽¹⁾ IBN IYAS, II, p. 206; éd. de Leipzig, III, p. 177.

⁽²⁾ Cf. *Encyclopédie de l'Islam*, I, p. 1064; HAMMER, III, p. 182, 183, 277, 279, 338-339, 342-346, 451 et seq.; IV, p. 2-3, 400; IBN TULUN, p. 4, 6. Sur sa mère cf. IBN IYAS, II, p. 340; éd. de Leipzig, III, p. 380. Un de ses fils, Ali, mourut au Caire : IBN IYAS, éd. de Leipzig, IV, p. 265, 286. Une de ses filles épousa le sultan Muhammad, fils de Kaïtbay, et rentra en Turquie après la mort de ce dernier : HAMMER, IV, p. 50, 77. Cette alliance matrimoniale avec un sultan d'Égypte faillit même causer un conflit. Certains historiens prêtent à Bajazet l'intention de déclarer la guerre à l'Égypte après le meurtre de Muhammad ibn Kaïtbay : IBN TULUN, p. 21.

⁽³⁾ Cf. HAMMER, III, p. 451.

⁽⁴⁾ HAMMER, III, p. 347.

généraux étaient rassemblés, plusieurs bataillons de la garde étaient massés. C'est donc de la façon la plus solennelle, avec les honneurs rendus à son rang de prince impérial, que Djem se dirigea sur la Citadelle, par la route qui longe le Mokattam et traverse la nécropole des sultans mamlouks. Il put admirer au passage l'élégante mosquée de Kaïtbay, terminée depuis sept ans.

La cérémonie qui se déroula à la Citadelle fut conforme au protocole. Le sultan avait l'habitude de recevoir dans une « vaste cour à ciel ouvert, bien plus grande que la place Saint-Marc », écrit un chroniqueur vénitien, probablement avec un peu d'exagération⁽¹⁾. Le souverain y siégeait sur une estrade⁽²⁾. Un peintre italien nous a conservé l'essentiel de ce cérémonial : dans un tableau, qu'on attribuait naguère à Gentile Bellini et qui se trouve au Musée du Louvre, nous voyons le sultan Kansouh Ghawri, assis à l'orientale sur une banquette, donnant audience à l'ambassadeur vénitien Trevisani⁽³⁾.

L'attitude de Kaïtbay, si elle ne fut pas spontanée, montre bien l'indécision de la politique mamlouke. Les préparatifs accomplis permettaient de constater que le gouvernement maintenait à Djem ses prérogatives de prince du sang. Voici qu'au dernier moment, Kaïtbay esquissa un geste amical à l'encontre de Djem, mais ne se leva point : on considéra cette abstention comme un manque d'égards de la part du sultan, tout au moins, comme une entorse à l'étiquette⁽⁴⁾. Toutefois, l'accueil fut cordial : le sultan gratifia le prince d'un costume d'honneur, garni de zibeline⁽⁵⁾, et d'un cheval, couvert d'une selle incrustée d'or et d'une housse brodée. Ces présents sont les ancêtres de nos modernes décorations, mais, comme cela s'est produit pour Djem, on les renouvelait très souvent, presque à

⁽¹⁾ *Voyage de Trevisan*, in Jean THENAUD, p. 184; cf. KALKASHANDI, V, p. 107.

⁽²⁾ CASANOVA, *Citadelle*, p. 706-707; *CIA, Égypte*, I, p. 553.

⁽³⁾ Reproduction dans KAMMERER, *La mer Rouge*, II, pl. LXVI; *Hist. Nat. ég.*, IV, pl. XI; JOUANNIN et VAN GAVER, *Turquie*, pl. à p. 89. Cf. Jean THENAUD, p. LXXXV et seq.; *CIA, Égypte*, I, p. 553-554; CASANOVA, *Citadelle*, p. 706.

⁽⁴⁾ Suivant les historiens turcs, le sultan Kaïtbay « l'accueillit comme un fils, l'embrassa, lui serra affectueusement les mains » (HAMMER, III, p. 347). Nous préférons la version de l'annaliste égyptien, qui se trouvait alors au Caire.

⁽⁵⁾ Cf. YA'KUBI, trad. Wiet, p. 83.

chaque audience⁽¹⁾. Le cortège quitta la Citadelle avec le même appareil militaire⁽²⁾.

Djem était arrivé avec son harem, ses enfants, et avec sa mère, une princesse serbe, affirme Thuasne, son dernier biographe. Quelques jours plus tard, Djem était prié à une grandiose réception organisée en son honneur à Matarieh⁽³⁾. Le 23 novembre, il honorait de sa présence, en costume d'apparat, la prière solennelle à la fin du ramadan. Puis il partait en pèlerinage, accompagné de tous les siens : il en revenait en mars 1482⁽⁴⁾.

C'est alors qu'il manifesta l'intention de reprendre la lutte contre son frère. C'était une affaire politique au premier chef, et le sultan crut bon de réunir le conseil de ses grands officiers, convoquant Djem à la séance. La délibération fut longue et orageuse : les émirs s'évertuèrent en vain de détourner le prince de son projet. Aucune conclusion ne fut officiellement prise, mais, de son propre mouvement, le sultan permit à Djem de tenter à nouveau sa chance. Ce fut, dit notre historien, une immense faute dont les conséquences furent incalculables⁽⁵⁾.

Il n'est pas dans notre sujet de suivre Djem dans sa lamentable odyssee, d'ailleurs célèbre : quelques années plus tard, la Turquie et l'Égypte étaient en guerre. Battue, après de pénibles efforts, la Porte n'insista pas. Notre auteur arabe n'a pas ignoré que Djem, emmené prisonnier en Europe, était mort à Naples : la nouvelle fut apprise au Caire en mai 1495, trois mois après l'événement⁽⁶⁾.

*
* *

La même histoire allait se reproduire quelque temps plus tard et, si la Turquie, occupée avec la Perse, ne sembla pas en garder rancune à

⁽¹⁾ Sur les robes d'honneur, cf. GAUDEFRY-DEMOMBYNES, *La Syrie*, p. xci.

⁽²⁾ Cf. IBN IYAS, II, p. 207; éd. de Leipzig, III, p. 179-181.

⁽³⁾ Cf. IBN IYAS, II, p. 208; éd. de Leipzig, III, p. 182.

⁽⁴⁾ Cf. IBN IYAS, II, p. 210; éd. de Leipzig, III, p. 184.

⁽⁵⁾ Cf. IBN IYAS, II, p. 212; éd. de Leipzig, III, p. 186.

⁽⁶⁾ Cf. IBN IYAS, II, p. 214, 287; éd. de Leipzig; III, p. 190, 382; HAMMER, III, p. 350-374.

l'Égypte, c'est que la fin de l'aventure avait fait surgir des vengeurs imprévus.

Cette fois, c'était le fils aîné du même Bajazet, le prince Korkoud⁽¹⁾, qui s'exilait pour protester contre la mainmise du grand vizir sur ses propriétés. Il débarquait à Damiette en mai 1509 : le sultan Kansouh Ghawri, aussitôt prévenu, donna des ordres pour que l'accueil fût aussi somptueux que possible et mit à la disposition du prince, pour son voyage au Caire, la dhahabieh royale que le souverain utilisait pour la fête de la rupture de la digue⁽²⁾.

Le prince fut magnifiquement reçu sur tout le parcours : une splendide résidence fut aménagée à son intention à Boulak. Le sultan la fit garnir de tapis et y envoya vingt chevaux, luxueusement harnachés. Pendant les cinq jours qui suivirent son arrivée dans la capitale, le 7 juin, toutes les personnalités de la ville vinrent rendre hommage au prince.

L'audience royale revêtit un éclat inaccoutumé. La Citadelle avait accentué son caractère guerrier : des panoplies voisinaient avec des faisceaux d'étendards, et les grosses pièces d'artillerie avaient été mises en batterie en avant de la porte de l'arsenal. Le récit de la réception de l'envoyé vénitien Trevisani, en 1512, signale aussi des « armures suspendues en guise d'ornements⁽³⁾ ». L'introducteur des ambassadeurs, accompagné de plusieurs bataillons de la garde, en grande tenue, partit chercher le prince à sa résidence. Le cortège gagna la Citadelle par la grande artère qui commence à Bab al-Nasr, « une grande rue, dit le voyageur français Thenaud, aussi longue comme celle de Paris qui est de Saint Jacques à Saint Denis, tant continuellement pleine de monde que est la salle du Palais de Paris ès jours que arretz sont pronuncez⁽⁴⁾ ». Korkoud chevaucha en queue du cortège : c'était un homme dans la force de l'âge, à la taille élancée, au visage de teint mat, encadré par une barbe noire. Il était vêtu d'une robe de soie jaune et d'un manteau ouvert de laine verte;

⁽¹⁾ Cf. *Encyclopédie*, II, p. 1140; *Hist. Nat. ég.*, IV, p. 620; HAMMER, III, p. 339; IV, p. 95-98.

⁽²⁾ IBN IYAS, éd. de Leipzig, IV, p. 152.

⁽³⁾ *Voyage de Trevisan*, in Jean THENAUD, p. 183.

⁽⁴⁾ Jean THENAUD, p. 44.

son turban n'était pas volumineux. Korkoud pénétra à cheval dans l'enceinte et ne descendit de sa monture qu'à l'entrée de la salle de réception, où le sultan l'attendait assis sur son estrade. Selon le secrétaire de l'ambassadeur Trevisani, le sultan était « un seigneur ayant un grand air de gravité et de noblesse; il paraît, ajoute-t-il, avoir soixante ans; sa barbe noire est entremêlée de quelques poils blancs, son teint est brun. Il est gras et replet⁽¹⁾ ». Écoutons maintenant Jean Thenaud, dont le récit s'adapte très bien à notre texte arabe : « Au chief de la court, sur une haulte pierre richement tapissée estoit le Souldan, assis les jambes ployées, comme sont cousturiers en leurs ouvreurs; à costé de luy estoit un pavillon pour que le soleil ne luy touchast; devant luy estoit la terre couverte de tapis, bien vingt piedz en carré. Sa robe estoit de tafetas jaulne et avoit en sa teste une faciolle de fine toille d'Ynde moult haulte, laquelle faisoit six longues et larges cornes dont deux estoient sur le front, aultres deux à dextre, aultres a senestre⁽²⁾. »

Au moment où le prince pénétra dans la cour, le sultan se leva, alla à sa rencontre et les deux hommes se donnèrent l'accolade; puis l'entretien se poursuivit sans que le sultan se rassât. Gratifié d'une robe d'honneur, qu'il revêtit immédiatement, Korkoud put alors prendre congé; il fut reconduit avec le même cérémonial, mais le cortège gagna directement le Nil, en traversant le quartier de la mosquée d'Ibn Touloun⁽³⁾.

Pendant ce temps, suivant les ordres du sultan, on avait transporté à Boulak des étoffes précieuses, en quantité considérable, ainsi qu'une somme de vingt mille dinars, soit environ dix mille livres or; il lui fit, en outre, allouer une pension mensuelle de deux mille dinars⁽⁴⁾.

Rien ne semble avoir transpiré, en Égypte, des raisons qui provoquaient la venue du prince Korkoud : notre historien paraît croire à un désaccord passager entre lui et son père Bajazet et, selon lui, Kansouh

⁽¹⁾ *Voyage de Trevisan*, in Jean THENAUD, p. 189.

⁽²⁾ Jean THENAUD, p. 45. Sur cette coiffure, voir IBN IYAS, éd. de Leipzig, IV, p. 332; *Voyage de Trevisan*, in Jean THENAUD, p. 184.

⁽³⁾ IBN IYAS, éd. de Leipzig, IV, p. 153-155.

⁽⁴⁾ IBN IYAS, éd. de Leipzig, IV, p. 167.

s'évertuerait à aplanir ce conflit. De fait, un ambassadeur partit du Caire pour la Cour ottomane le 22 août 1509.

En tout cas, aucun nuage ne vint obscurcir les rapports du souverain mamlouk et du prince ottoman. Au cours du mois de novembre, le sultan poussa la délicatesse jusqu'à assigner au prince une résidence moins froide que celle de Boulak ⁽¹⁾. Korkoud était convié à toutes les cérémonies officielles : des fêtes étaient données en son honneur, avec parades militaires, combats à la lance, tournois de polo, exercices d'artificiers; chacune de ces manifestations était suivie de l'octroi d'une robe d'honneur ⁽²⁾. Peut-être le prince assista-t-il à cette curieuse et émouvante réception du 1^{er} muharram 916 (10 avril 1510), au cours de laquelle le sultan, un grand ami des arbres et des fleurs ⁽³⁾, offrit une superbe rose de ses jardins à chacun des grands dignitaires venus pour lui présenter leurs vœux ⁽⁴⁾.

Le 11 juillet 1510, après un séjour d'environ quatorze mois, Korkoud sollicitait et obtenait l'autorisation de regagner sa patrie : la dhahabieh royale fut à nouveau mise à sa disposition et le transporta à Rosette. Il quitta l'Égypte avec un corps expéditionnaire qui partait, suivant une habitude périodique ⁽⁵⁾, pour s'approvisionner en bois de construction sur la côte de Cilicie. L'histoire de Korkoud serait finie pour nous, si une escadre des Chevaliers de Rhodes n'avait pas attaqué et presque anéanti la flottille égyptienne dans le golfe d'Ayas. Le prince put s'échapper et la suite de sa vie appartient à l'histoire ottomane ⁽⁶⁾. On ne saurait oublier ici que, par mesure de représailles, le sultan d'Égypte fit fermer le Saint-Sépulcre, qui ne fut rouvert qu'à la suite des démarches d'ambassadeurs envoyés par la République de Venise et le roi de France Louis XII.

En Europe, on avait cru à une collusion entre la Turquie et l'Égypte, ce qui n'est pas à rejeter à priori, si vraiment les efforts de Kansouh Ghawri avaient amené une réconciliation entre Korkoud et les autorités

⁽¹⁾ IBN IYAS, éd. de Leipzig, IV, p. 164.

⁽²⁾ IBN IYAS, éd. de Leipzig, IV, p. 157, 160, 164, 167.

⁽³⁾ IBN IYAS, éd. de Leipzig, IV, p. 172.

⁽⁴⁾ IBN IYAS, éd. de Leipzig, IV, p. 176-177.

⁽⁵⁾ Voir les annexes, II.

⁽⁶⁾ IBN IYAS, éd. de Leipzig, IV, p. 185-186, 192, 195; Jean THENAUD, p. LVI-LVII, 4-5.

politiques de son pays. La chose est peu vraisemblable et ne se trouve confirmée par aucune source orientale. Voici le document contemporain auquel nous faisons allusion : « Le Turc Pazahyth Othuman à présent régnant avoit envoyé au Souldan l'un de ses filz nommé Courcouc avec toute fourniture d'artillerie, de harnois de guerre, de ferraille, de navires, d'ancres, et autres choses pertinentes jusques à souffisance pour armer cent galées. Et le Souldan de sa part faisoit diligence de mettre la chose en train. Mais pour ce que le pays d'Égypte est diseteux et sterile de boys et de grans foretz et que ledict Souldan a un autre quartier de pays en Surie là où il croist en habundance des dictes matieres de fustaille et mesrien, soubz ombre d'une paix et appointement qu'il disoit avoir avec Monseigneur le grant Maistre de Rhodes, icelluy Souldan fit esquisper XXIII ou XXV voiles que fustes que barques et gallions tresbien armez et empaveschez à la mode de sur icelles, environ deux mille combattans que turcz que mameluz, desquels estoient chiefz et conducteurs, ledict Courcouc et un autre cappitaine pour le Souldan. Si chargerent leurs dictes fustes de bois pour faire navires, de lin pour faire voilles et cables et d'arcz turquois et flesches ⁽¹⁾. »

*
* *

Ces deux épisodes représentent évidemment les petits côtés de la grande histoire : l'imprudente générosité de la Cour mamlouke ne saurait être considérée comme la cause essentielle du conflit de l'Égypte et de la Sublime Porte. Aux prises avec de graves difficultés, le sultan Kansouh, qui devait faire face aux flottes portugaises en mer Rouge, aux corsaires de la Méditerranée, sait garder la sérénité voulue pour accueillir un réfugié politique avec une courtoisie parfaite. En terminant, nous voulons rappeler que le souverain mamlouk, alors un vieillard de soixante-quinze ans, faisait réciter, en 1516, des prières pour la paix et mourait quelques jours plus tard sur le champ de bataille à la tête de ses troupes. La chute du régime mamlouk était accomplie, mais l'honneur était bien sauf.

G. WIET.

⁽¹⁾ Voir dans Jean THENAUD, p. 228-229.